

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

SAMNA

Dispositif Protection de l'Enfance



SOMMAIRE

Table des matières

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU SERVICE.....4

Agrément..... 4

Principaux du projet/missions..... 4

LE PUBLIC ACCOMPAGNE.....5

Nombre de jeunes accueillis..... 5

Origines géographiques des jeunes accompagnés..... 6

Répartition des jeunes par âge à l'arrivée..... 8

Durée du séjour..... 9

Départements d'où sont réorientés les jeunes..... 10

Lieux d'orientation après le Samna..... 11

L'ACTIVITE..12

Le taux d'occupation..... 12

Le nombre de jours d'ouverture..... 12

L'admission..... 13

La référence..... 13

L'accompagnement par les professionnels..... 13

La scolarité..... 13

La santé..... 14

TRAVAILLER EN PARTENARIAT..... 16

Le SEAMNA (service d'évaluation et d'accompagnement des mineurs non accompagnés..... 16

Le PILT (Point d'Information et Loisirs Pour Tous)..... 17

ADEA De Bourg en Bresse..... 17

Les bénévoles..... 17

L'ORGANISATION DU SERVICE..... 18

La mutualisation du site.....	18
Diversification des modalités d'hébergement.....	19
Les évènements indésirables.....	19
RESSOURCES HUMAINES.....	21
Composition de l'équipe.....	21
Mouvement du personnel.....	21
PERSPECTIVE POUR L'ANNEE 2021.....	22
CONCLUSION.....	22

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU SERVICE

AGREMENT

Le SAMNA est habilité par l'ASE du Département du Rhône depuis le 07 janvier 2019 par l'arrêté n° ARCG-ASE-2018-0034 pour une durée de 5 ans (2019 à 2023). Il fait suite à l'arrêté initial n° ARCG-DEF-2017-0042 du 26 décembre 2017 autorisant l'expérimentation d'une année (2018). Durant les deux premières années, le SAMNA avait une capacité d'accueil de 20 places dans le cadre de l'accueil d'urgence des MNA du Département du Rhône.

Le Conseil Départemental du Rhône a souhaité accroître la capacité d'accueil du SAMNA de 10 places. Pour ce faire, le Conseil Départemental a octroyé une subvention d'investissement dans le cadre de la rénovation de 3 anciens appartements de fonction vétustes situés sur le site de VERNAY, au travers d'une lettre d'engagement en date du 09 août 2019.

PRINCIPAUX AXES DU PROJET/MISSIONS

Le SAMNA est chargé de mettre à l'abri, sans délai, les jeunes orientés par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance et de réaliser un accompagnement éducatif le temps qu'une orientation pérenne soit proposée. Durant cette période, les missions principales sont :

- Accueil et mise à l'abri des adolescents. Assurer leur sécurité. Leur offrir un environnement rassurant.
- Être attentif à leurs besoins, être à l'écoute, avoir le souci de chaque jeune.
- Observation du niveau d'autonomie dans l'accomplissement des gestes de la vie quotidienne, de leur capacité à vivre en collectivité et à respecter les règles de vie afin de les préparer aux futurs lieux de vie et à vivre dans une société nouvelle.
- Les accompagner pour passer les tests de positionnement scolaire.
- Les accompagner pour un bilan de santé complet et pour la vaccination.
- Être attentif à tout évènement ou toute discussion qui pourrait venir étayer la mission du SAMNA et les transmettre à ce dernier.

LE PUBLIC ACCOMPAGNE

Le SAMNA accueille uniquement des Mineurs Non Accompagnés (MNA). Le foyer est mixte et n'a pas d'âge minimum d'accueil.

On désigne par le terme de MNA les jeunes originaires d'un autre pays, ayant moins de dix-huit ans et arrivant sur le territoire français sans représentant légal.

Ces jeunes sont donc des mineurs qui ont quitté leur pays pour arriver en France.

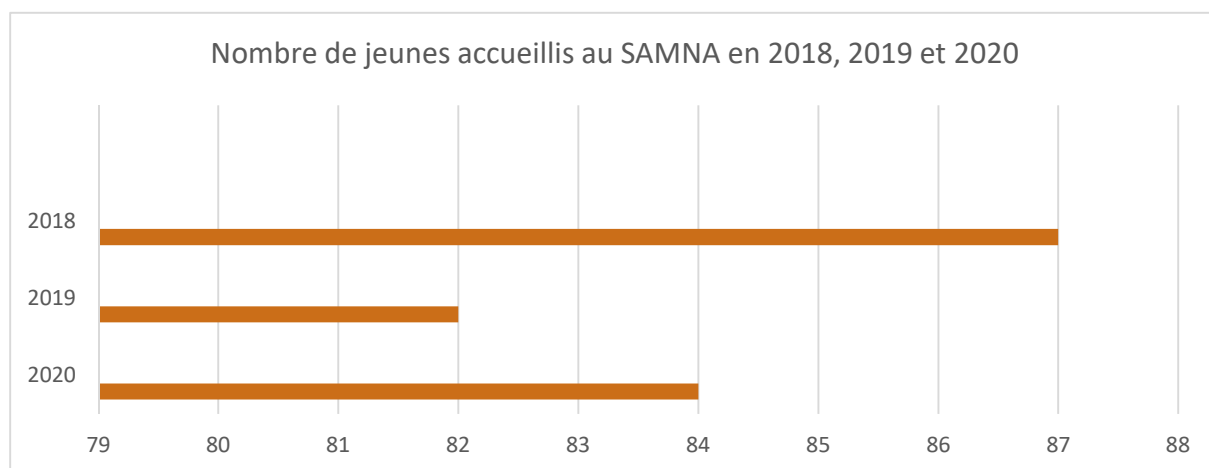
Les raisons du départ peuvent être diverses : volontaire ou non, économique ou politique. Leur vécu ainsi que leur parcours migratoire est souvent traumatique et lié à la rupture brutale avec leur pays d'origine, leur famille, leur culture et à la nécessaire adaptation rapide à un environnement qu'ils ne connaissent pas.

Considérés d'un point de vue juridique comme « mineurs en danger » du fait de l'absence de personne ressource pouvant les recueillir en France, et de la vulnérabilité due à leur jeune âge, ils bénéficient du droit de protection avant leurs dix-huit ans et sont pris en charge par les services de l'aide sociale à l'enfance (ASE).

NOMBRE DE JEUNES ACCUEILLIS

Au cours de l'année 2020, nous avons accueillis 84 jeunes. 20 jeunes étaient déjà présents sur la structure au 1^{er} janvier 2020. La file active pour l'année 2020 a donc été de 104 jeunes accompagnés. En 2019, la file active avait été sensiblement la même puisque 101 jeunes avaient été accompagnés.

Comme en 2018 et 2019, nous n'avons accueillis que des garçons bien que le SAMNA soit mixte. Cela vient du fait que le public MNA ne compte que 2% de filles. Les rares filles arrivées sur le département du Rhône sont plutôt orientées en MECS.



Depuis son ouverture, le SAMNA accueille quasiment le même nombre de jeunes par an :

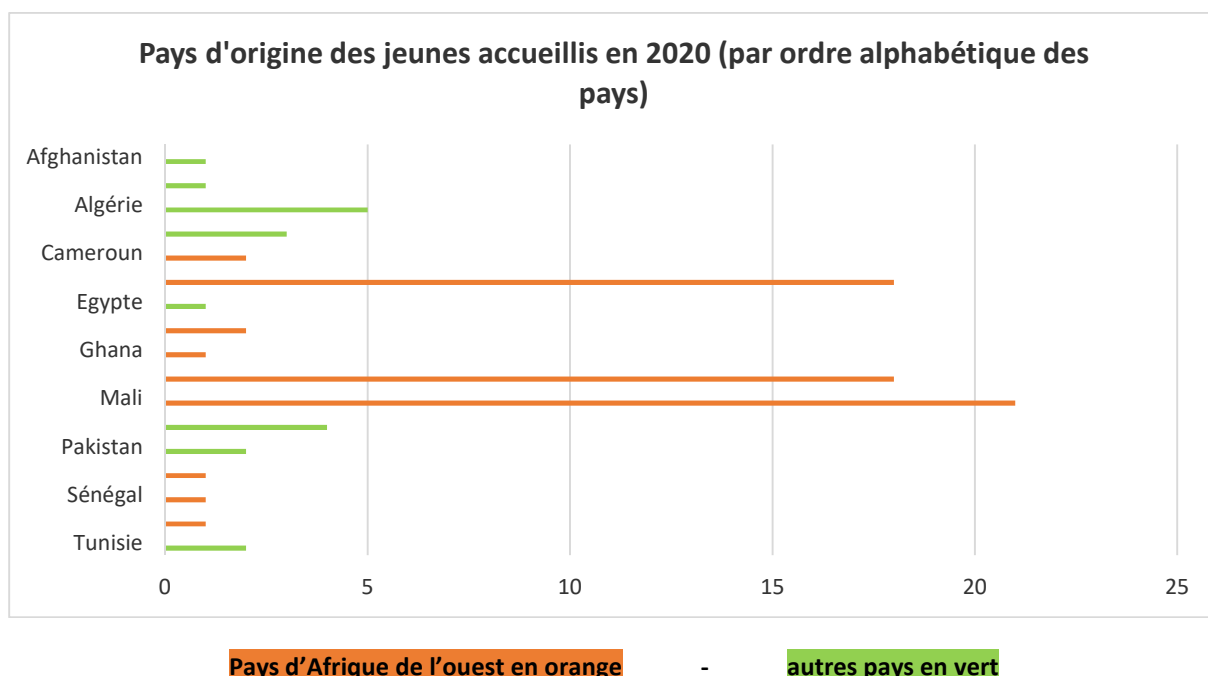
- 87 jeunes accueillis en 2018
- 82 jeunes accueillis en 2019
- 84 jeunes accueillis en 2020

En 2018 et 2019, la capacité d'accueil était de 20 places, le SAMNA ne pouvait donc pas accueillir tous les jeunes « primo-arrivants » dans le département du Rhône. La conséquence a été qu'un grand nombre de jeunes a été hébergé dans des hôtels en attendant une place dans notre établissement.

En 2020, grâce à l'augmentation de la capacité d'accueil à 30 places, nous avons pu accueillir tous les jeunes au sein de notre structure. Aucun jeune n'a donc été hébergé à l'hôtel. En effet, durant 7 mois de l'année nous avons accueilli plus de 20 jeunes (avec des pointes à 25 et 28 jeunes en même temps).

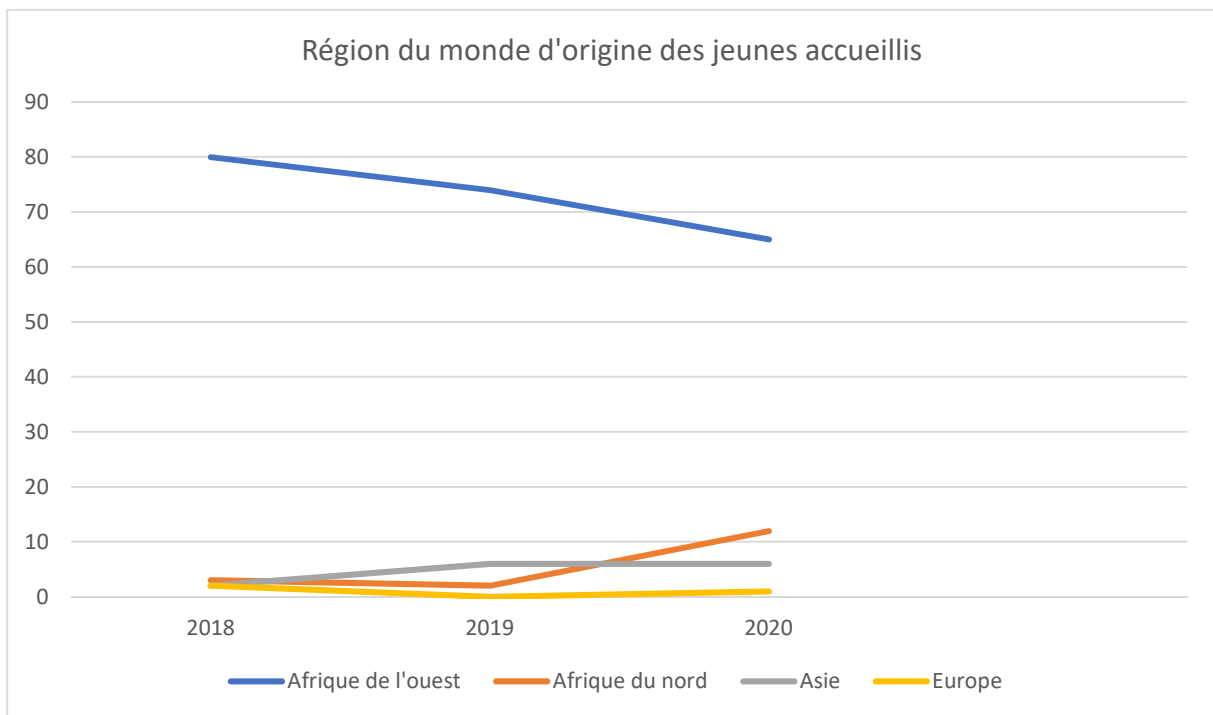
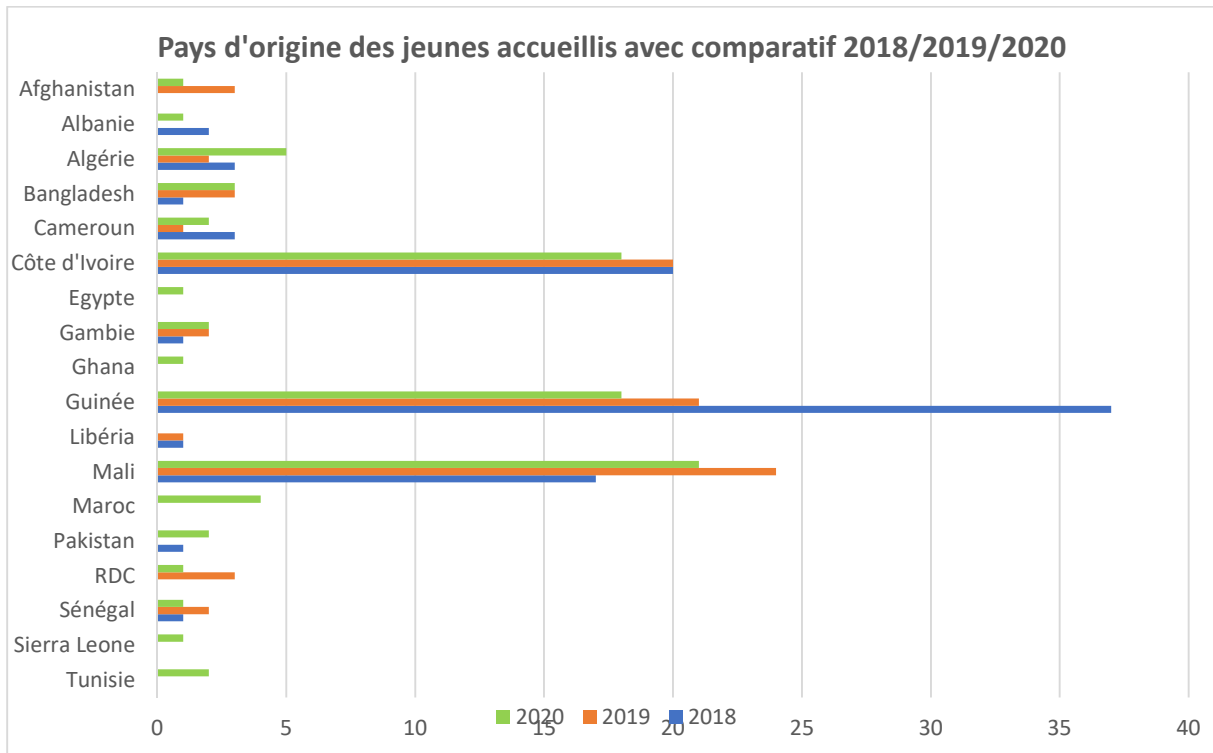
L'augmentation de la capacité d'accueil n'a certes, pas permis d'accueillir plus de jeunes sur l'année mais a permis d'en accueillir plus en même temps, ce qui a contribué à améliorer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement.

ORIGINIES GEOGRAPHIQUES DES JEUNES ACCOMPAGNES



Les jeunes originaires d'Afrique de l'Ouest (en orange sur le graphique) restent largement majoritaires et représentent en 2020 un peu plus des $\frac{3}{4}$ des jeunes accueillis.

COMPARATIF AVEC 2018 et 2019

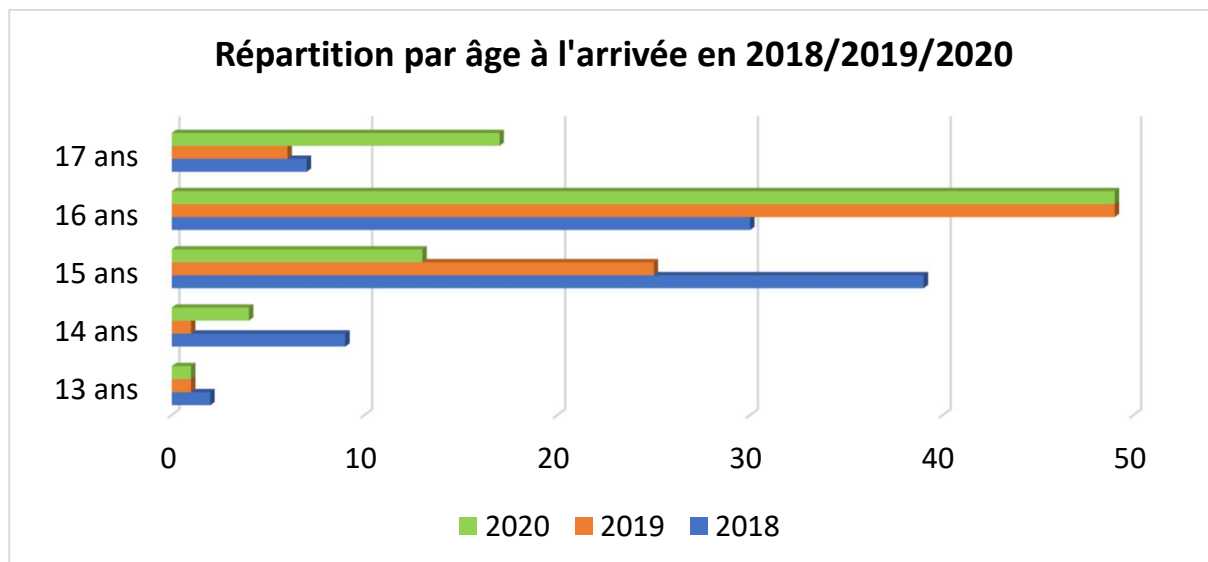


Depuis 3 ans, nous observons cependant une diminution du nombre de jeunes originaires d’Afrique de l’Ouest passant de 80 jeunes en 2018 à 65 jeunes en 2020 (92% en 2018 à 77% en 2020).

A l’inverse, nous observons une augmentation du nombre de jeunes originaires d’Afrique du nord et d’Asie :

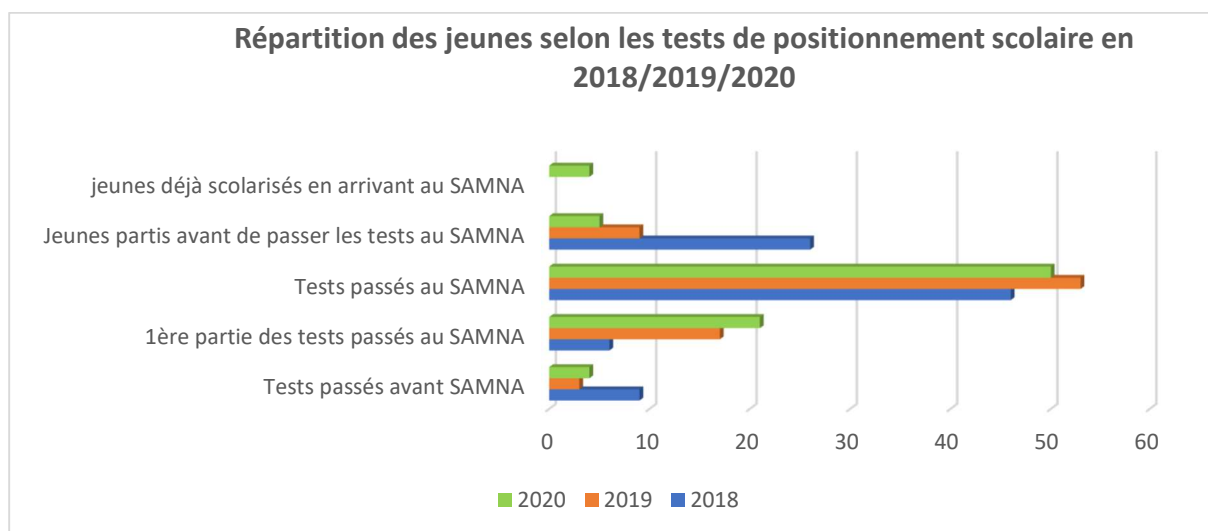
- Afrique du nord : 3 jeunes en 2018 (3%) contre 12 jeunes en 2020 (14%)
- Asie : 2 jeunes en 2018 (2%) contre 6 jeunes en 2020 (7%)

REPARTITION DES JEUNES PAR AGE A L'ARRIVEE



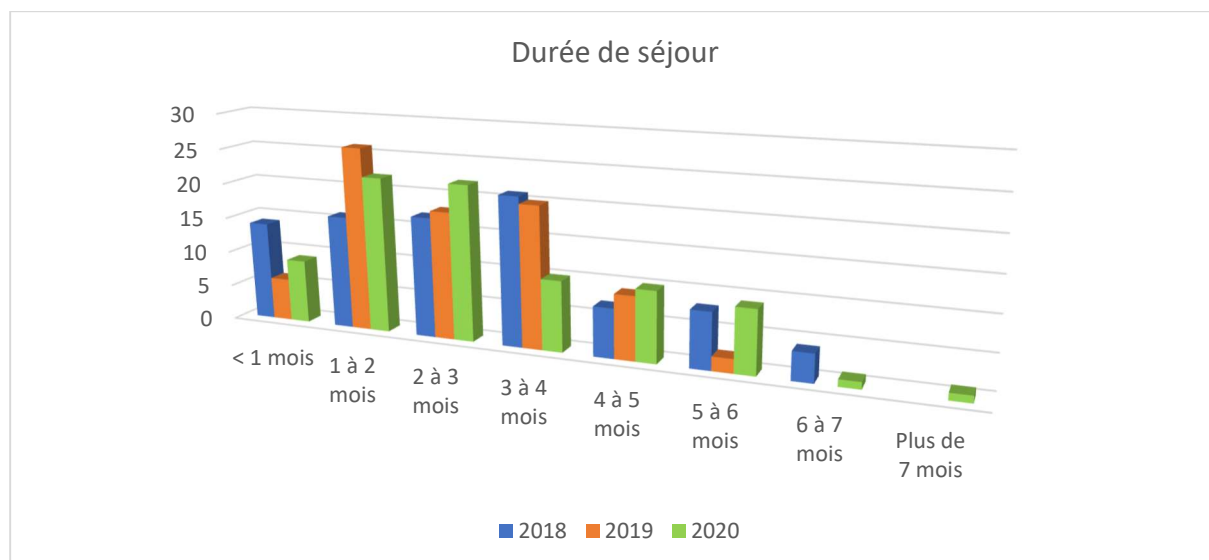
Depuis 3 ans, nous observons un vieillissement des jeunes lors de leur admission, en effet, nous sommes passé de 57,5% de jeunes de moins de 16 ans en 2018 à 21,5% en 2020. Le nombre de jeunes de plus de 16 ans est passé de 42,5% en 2018 à 78,5% en 2020.

Il est à noter que le pourcentage de jeunes de 17 ans à l'admission est passé de 8% en 2018 à 20% en 2020. Proportion des jeunes qui passent leurs tests de positionnement scolaire



En 2020 comme en 2019, 85% des jeunes accueillis au cours de l'année ont passé leurs tests de positionnement scolaire (ou la première partie). En 2018, seuls 60% avaient pu y parvenir. Nous constatons qu'une meilleure maîtrise de notre connaissance du dispositif a favorisé la conduite de cette mission.

DUREE DU SEJOUR

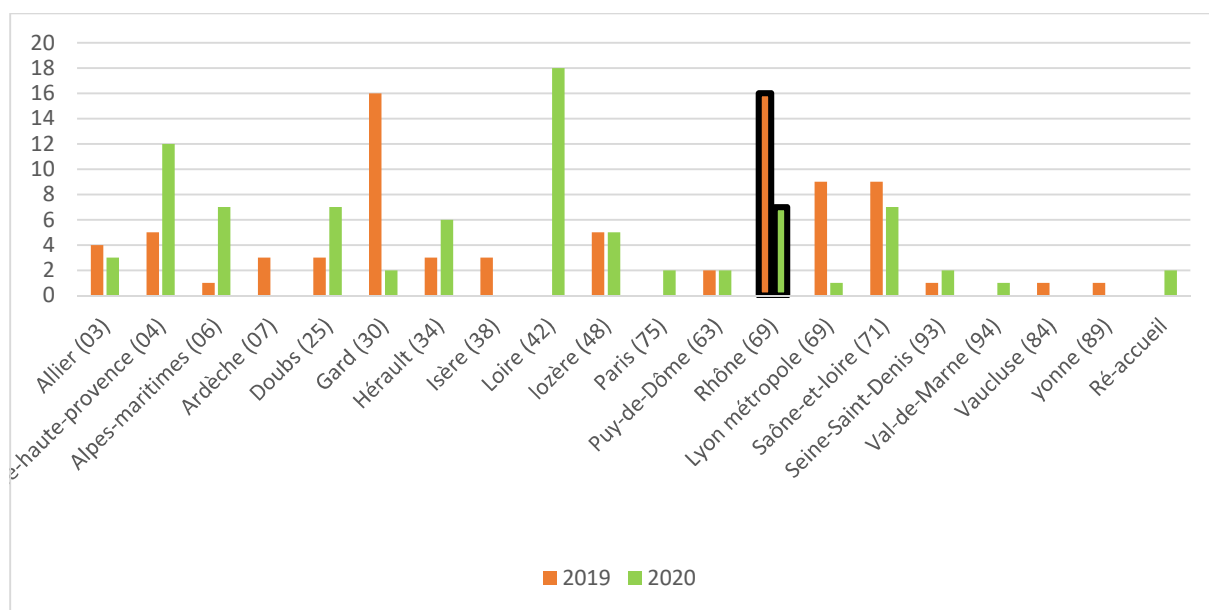


En 2020, la durée moyenne de séjour est de 81 jours. Cette durée est constante depuis 3 ans puisqu'elle était de 86 jours en 2018 et de 79 jours en 2019.

Nous constatons que la moyenne de durée de séjour sur l'année est constante malgré le confinement du printemps. Cela s'explique car si la moyenne de durée de séjour était très élevée de février à mai (137 jours), elle était légèrement en dessous de juin à octobre (79 jours) et très en dessous de novembre à décembre (53 jours).

Si la durée de séjour est d'environ 2 mois et 20 jours, il est important de noter les grandes disparités entre certaines durées de séjour qui peuvent aller de moins de 1 mois à plus de 6 mois.

DEPARTEMENTS D'OU SONT REORIENTES LES JEUNES



En 2019, presque 20% des jeunes accueillis au SAMNA avaient été évalués dans le département du Rhône.

En 2020, nous notons que seulement 8% des jeunes ont été évalués dans le département du Rhône. 92% des jeunes accueillis au SAMNA sont donc réorientés par d'autres départements. En 2020, nous avons accueilli 18 jeunes (21%) de la Loire alors que nous n'en avons jamais accueilli les 2 années précédentes.

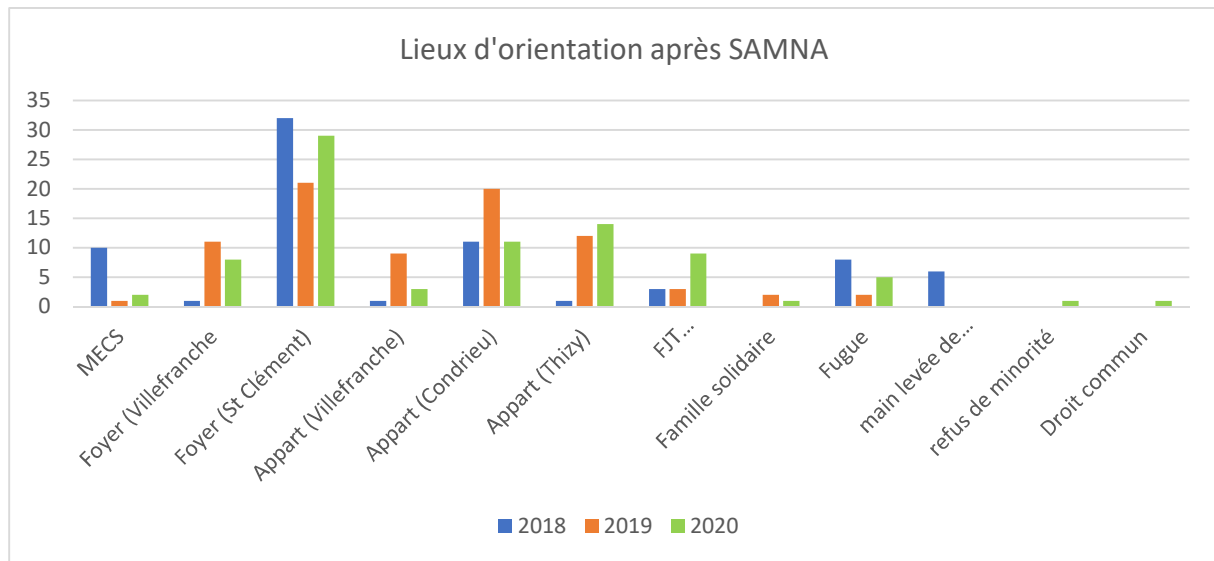
Il s'avère donc que le département du « nouveau Rhône » ne représente plus un territoire vers lequel les MNA arrivent en priorité.

Le fait que les jeunes accueillis au SAMNA ont déjà séjourné plusieurs semaines, voire plusieurs mois dans un autre département est une source de souffrance pour les jeunes et présente une difficulté dans notre accompagnement.

En effet, après avoir attendu dans un département, ils sont réorientés dans un foyer d'accueil d'urgence où il faut encore attendre une place pérenne et une inscription scolaire. Beaucoup de jeunes ont l'impression de repartir à zéro ou d'être « ballotés » d'un département à l'autre. Il est même arrivé que certains jeunes réorientés étaient inscrits dans un établissement scolaire.

De plus, quand les jeunes arrivent de départements où ils étaient hébergés en ville dans notre structure très isolée géographiquement, cela est parfois très mal vécu et peut provoquer incompréhension et colère.

LIEUX D'ORIENTATION APRES LE SAMNA

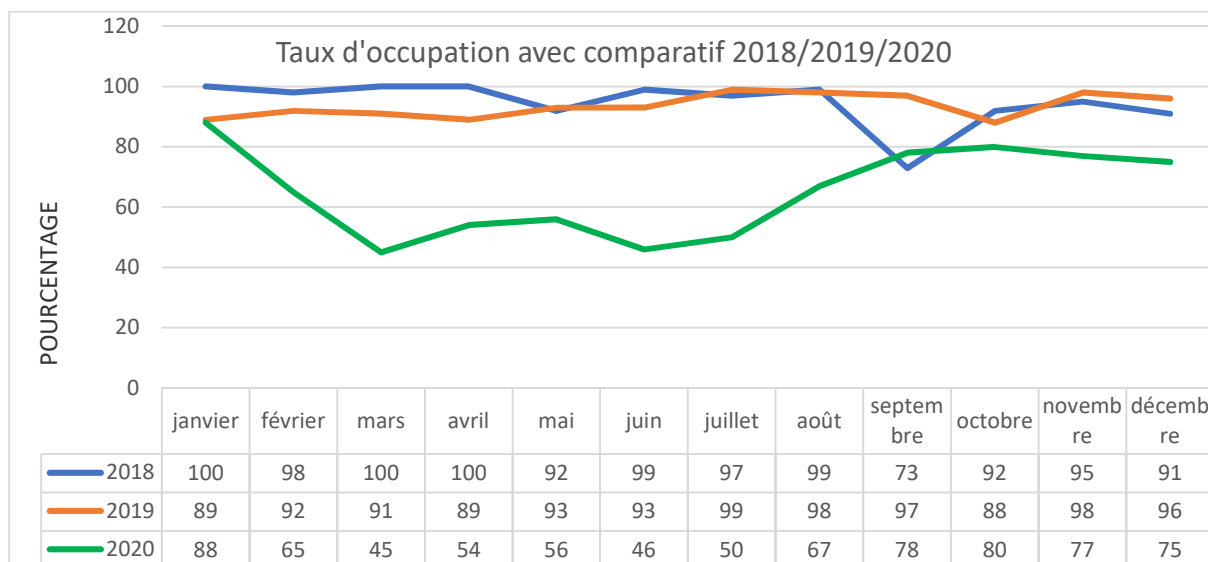


Les structures pérennes où sont orientés les jeunes après le SAMNA restent les mêmes avec une proportion assez constante.

Il est à noter que pour la première année, nous accueillons un jeune majeur (il est arrivé mineur). Nous ne l'accueillons plus au titre de la protection de l'enfance, mais dans le cadre du maintien des jeunes majeurs sur leur structure d'origine suite à la mise en place de l'état d'urgence sanitaire décrété sur le territoire national. Pour la première fois, nous accompagnons un jeune dans le droit commun, il y sera pleinement inscrit au cours du premier semestre 2021.

L'ACTIVITE

LE TAUX D'OCCUPATION



En 2020, Le taux d'occupation est nettement en baisse. Il y a deux explications principales à ce phénomène :

- La crise due au COVID-19 est la raison principale. En effet, durant le premier confinement et durant une bonne partie du déconfinement, les mouvements entre départements ont été gelés, nous avons donc passé cette période avec 14 à 17 jeunes. Soit environ 50 % de taux d'occupation. Le constat national fait état d'une diminution notable d'arrivée en Europe des MNA même la deuxième partie de l'année 2020 (les confinements européens et les fermetures des frontières sont sans doute un frein à la migration).
- L'augmentation de la capacité à 30 jeunes alors que nous avons accueilli le même nombre de jeunes que les années où la capacité d'accueil était de 20 jeunes est une deuxième raison évidente.

LE NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURE

Le service est ouvert 365 jours sur 365.

L'ADMISSION

L'admission représente un des moments clé de l'accompagnement. Un temps individualisé et privilégié est donc pris avec les jeunes afin de recueillir sa parole et de lui présenter l'établissement.

Dans un deuxième temps, nous l'installons dans sa chambre, nous faisons un inventaire de ses affaires personnelles et lui donnons le trousseau complémentaire nécessaire (vêtements, chaussures, produits d'hygiène corporelle).

LA REFERENCE

Rapidement, un éducateur référent est nommé pour chaque jeune. Dans la mesure du possible, c'est le professionnel qui a accueilli le jeune qui sera désigné. Le référent est en charge du suivi plus individualisé du jeune.

L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES PROFESSIONNELS

Les jeunes sont constamment présents sur la structure qui est située dans un territoire très ruralisé et dépourvu de moyen de transport en commun. Toute démarche extérieure (tests scolaires, santé, loisir, achat) nécessite donc un accompagnement physique par un professionnel, l'équipe éducative est donc souvent sur la route. L'estimation que nous faisons de ce temps est d'un équivalent temps plein tout au long de l'année.

Si la semaine est plutôt consacrée aux sorties dites essentielles, nous réservons les sorties de loisirs et ludiques le week-end. Comme évoqué ci-dessus, les jeunes sont en permanence présents sur le site et pour une durée moyenne de 2 mois ½. Il est donc important de les occuper, de leur permettre de sortir du site et de leur offrir des ouvertures sur leur nouvel environnement.

C'est au cours des week-ends que l'équipe éducative propose ce type d'accompagnement : visite des villes alentour, piscine, patinoire, cinéma, musée, randonnée, etc.

LA SCOLARITE

C'est la demande principale de tous les jeunes. En complément aux cours de français dispensés par les bénévoles, l'équipe éducative met en place des séances de soutien scolaire afin de renforcer leur niveau.

Une de nos missions est d'inscrire et d'accompagner tous les jeunes aux tests de positionnement scolaire :

- Pour chaque jeune de moins de 16 ans, nous prenons contact avec le professeur d'UP2A du collège Jean moulin de Villefranche qui fait leur fait passer les tests de positionnement scolaire au sein de son collège.

- Pour les plus de 16 ans, un premier entretien d'évaluation est mené au CIO de Villefranche (cet entretien s'est fait par téléphone de septembre à décembre suite à la crise sanitaire). Ils sont ensuite reconvoqués afin de passer le test de positionnement dans ce même CIO.
- Le CIO où le collège fait ensuite une préconisation à l'académie qui affectera ensuite le jeune dans un établissement scolaire.

Le délai entre l'arrivée du jeune, le passage des tests, les résultats et l'affectation reste très long, il est compris entre 4 et 9 mois. Les jeunes ne sont donc pas scolarisés durant leur séjour au SAMNA et cette attente est source d'angoisse et d'oisiveté.

Cependant, cette année 2020, 3 jeunes ont été scolarisés au lycée Louis Armand de Villefranche à partir du mois d'octobre. Il nous a donc fallu organiser les inscriptions, l'achat des fournitures scolaires, le suivi des devoirs et organiser les trajets. Notre isolement géographique et l'absence de transport en commun à proximité de notre site a complexifié ces trajets. Les jeunes devaient partir 2 h avant le début des cours et marcher 2 km dans la nuit noire avant de prendre un car. Tous les soirs, nous devons les récupérer à Beaujeu. Malgré ces contraintes, il nous a semblé important de leur permettre d'aller à l'école.

LA SANTE

Le parcours migratoire de ces jeunes ainsi que les conditions sanitaires parfois dégradées de certains pays d'origine nécessitent une évaluation de leur état de santé globale. L'état de santé de la quasi-totalité des ces jeunes à leur arrivée est dégradée et nécessite d'engager des soins. De plus, nous constatons que beaucoup de jeunes se plaignent de douleurs, d'insomnie et d'anxiété le soir venu.

Au vu du grand nombre d'accompagnements médicaux assurés par l'équipe éducative les deux premières années du SAMNA ainsi que notre manque de compétence dans le domaine, nous avons opté pour le recrutement d'une infirmière dès janvier 2020. L'augmentation de la capacité d'accueil de 10 places en janvier 2020 nous a permis d'obtenir 3 postes éducatifs supplémentaires, nous avons choisis d'organiser le recrutement comme suit : deux éducateurs et une infirmière.

Lors de sa prise de poste, l'infirmière a beaucoup travaillé, à créer un réseau avec les professionnels de santé du secteur car notre établissement est situé dans une région éloignée des grandes villes. De plus, beaucoup de professionnels de santé refusent la CMU-C ou nous limitent dans le nombre de jeunes à suivre.

L'infirmière fait donc de grandes distances pour accompagner les jeunes et assurer un suivi de qualité. Elle se rend régulièrement à Belleville (25 min) et à Villefranche (40 min) mais aussi à Lyon (plus d'une heure).

Les missions de l'infirmière du SAMNA sont les suivantes :

- Réaliser le bilan médical d'entrée pour repérer les problèmes de santé et voir ce qui a déjà été fait dans le département d'accueil.
- Réaliser un bilan sanguin d'entrée dans la semaine de l'arrivée pour dépister d'éventuelles pathologies et lister les vaccins à faire. Ensuite ces résultats sont transmis au Dr LACHARME de la maison de santé de Beaujeu qui analyse les résultats et fait d'éventuelles prescriptions.
- Réaliser les tests PCR sept jours après l'arrivée au SAMNA (le jeune est isolé durant toute cette période).
- Réaliser la vaccination.
- Réaliser une IDR et accompagner le jeune au CDHS de Villefranche pour faire une radio des poumons afin de dépister une éventuelle tuberculose.
- Préparer les piluliers et distribuer les médicaments.
- Prendre des RDV médicaux et accompagner physiquement les jeunes (dentiste, médecin généraliste et spécialisé, kinésithérapeute, OPH, radio, scanner, IRM...)
- Elaborer le dossier médical informatique qui sera ensuite remis au nouveau lieu d'accueil.
- Assurer une surveillance médicale si un jeune est malade (ex : prise de température).
- Gérer le stock de la pharmacie.
- Préparer et animer des temps de prévention.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

LE SEAMNA (SERVICE D'ÉVALUATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS NON ACCOMPAGNES)

Le SEAMNA est le service du Conseil Départemental dédié au MNA. Il accompagne tous les MNA du Rhône. C'est le service qui évalue si la personne qui se présente comme un MNA est mineure, étrangère et isolée. C'est le service qui gère le flux et qui place les jeunes dans les différents foyers. C'est donc le SEAMNA qui décide l'admission d'un jeune au SAMNA et qui décide de sa réorientation dans une autre structure.

Le SEAMNA peut orienter au SAMNA un jeune qui vient d'être évalué mineur, isolé et étranger dans leurs locaux, le placement se fait donc le jour-même dans la mesure des places disponibles.

Le SEAMNA peut aussi placer au SAMNA un jeune réorienté par la cellule nationale d'un autre département. Dans ce cas, l'orientation est anticipée et la date d'accueil est programmée à l'avance. Le SEAMNA est le représentant légal de tous ces jeunes sur le territoire français. Nous leur rendons des comptes, nous les informons de situations notables et nous passons par lui pour toutes demandes spécifiques concernant les jeunes.

Nous sommes en lien étroit avec le SEAMNA.

Toutes les demandes d'admission et de réorientation émanent du SEAMNA. Dès lors, le SAMNA est sollicité dès qu'un mouvement est prévu.

Cette année 2020 a vu l'arrivée d'une nouvelle cheffe de service du SEAMNA. Nous avons pris le temps de nous rencontrer, de présenter notre structure et d'échanger autour de nos projets, nos visions et nos besoins communs.

Il est à noter cette année, le départ du médecin référent du SEAMNA qui était en lien étroit avec notre infirmière. Ayant changé de service mais étant resté au sein de la MDR de Chaponost, nous avons largement apprécié la proposition de pouvoir la solliciter en cas de nécessité.

Le Psychologue du SEAMNA en charge de l'accompagnement psychique de tous les jeunes du département vient régulièrement au SAMNA pour voir les jeunes au moins une première fois. Puis, si besoin, il peut voir un jeune plusieurs fois. Il vient en moyenne 2 à 3 fois par mois.

LE PILT (POINT D'INFORMATION ET LOISIRS POUR TOUS)

Depuis l'année 2019, nous avons engagé un partenariat avec le PILT (Point Information et Loisirs pour Tous) géré par la CCSB (Communauté de Commune Saône Beaujolais) sur deux modalités :

- Durant toutes les vacances scolaires, le PILT accueille jusqu'à 8 jeunes du SAMNA et leur permet de participer au programme d'animation organisé pour les adolescents fréquentant habituellement ce lieu. Les jeunes du SAMNA peuvent donc profiter d'activités ludiques, sportives et culturelles. Une rencontre s'opère donc entre les jeunes de Belleville et les MNA.
- Tous les jeudis, le PILT accueille entre 4 et 6 de nos jeunes pour une activité plus individualisée autour de l'outil informatique. Exemple : création d'une adresse mail, découverte du traitement de texte, apprendre à surfer sur internet, création d'un CV, découverte des métiers et des formations.

ADEA DE BOURG EN BRESSE

En 2019, nous avons engagé un partenariat avec les étudiants en 1ère année de la promotion de moniteurs éducateurs. En effet, chaque année, la promotion des moniteurs éducateurs monte un projet « chantier » avec un établissement médico-social. Ce projet consiste à faire intervenir toute la promotion (30 étudiants) dans un établissement pendant 4 jours afin de réaliser différents chantiers avec le public. Sur le troisième trimestre 2019, les étudiants et leur formateur référent sont venus rencontrer la structure pour une présentation et pour lister les besoins d'amélioration de l'habitat. Nous avons donc programmé des ateliers de rafraîchissement des locaux collectifs du SAMNA en peinture ainsi que la construction de rayonnages intérieurs et extérieurs. Dans un deuxième temps, les étudiants créent une association et montent des actions pour récolter l'argent nécessaire.

Le chantier était prévu en juin 2020. Évidemment, avec les mesures sanitaires en vigueur durant cette année, la promotion n'a pu ni réaliser les actions programmées ni se déplacer sur le site de Vernay.

Toutefois, la promotion nous a donné une enveloppe de 537 € récoltés sur les actions menées avant le confinement et a réalisé un panneau souvenir de cette collaboration (panneau en photo).

LES BENEVOLES

Depuis l'ouverture du SAMNA, nous avons la chance d'avoir une équipe de bénévoles motivés, engagés et réguliers. Ces bénévoles interviennent principalement autour de la scolarité. Si en 2019, nous comptons 7 bénévoles, durant l'année 2020, nous n'en comptons plus que 5 puis plus que 3 en fin d'année. La raison principale est la crise du COVID-19 car nos bénévoles sont tous des personnes de plus de 65 ans et sont donc considérées comme personnes vulnérables. Une deuxième raison est que certains bénévoles ont souhaité arrêter leurs interventions au SAMNA pour se consacrer à d'autres activités. Malheureusement, aucune demande de bénévolat n'a eu lieu en 2020.

L'ORGANISATION DU SERVICE

LA MUTUALISATION DU SITE

Le SAMNA est installé sur le site de Vernay au même titre que l'internat social Mauchamp. Si dans les deux premières années d'existence du SAMNA, la volonté associative était une indépendance quasi-totale des deux services, depuis le troisième trimestre 2019, avec la réorganisation de sa gouvernance, l'ADPEP 69/ML a souhaité une mutualisation du site de Vernay et s'en est donné les moyens.

Jusqu'à nous mutualisons uniquement les locaux suivants :

- Gymnase
- Salle fitness
- Salles de classe
- La mise en pratique de cette mutualisation a commencé fin 2019 mais a surtout été effective tout au long de l'année 2020. Elle est de deux ordres :
- Mutualisation des ressources humaines :
- Plus qu'un cadre d'astreinte sur tout le site (il y en avait un pour chaque service en 2018 et jusqu'au mois d'octobre 2019)
- Délégation d'une grande partie des tâches administratives du SAMNA au secrétariat de l'internat Mauchamp.
- Gestion du parc automobile du SAMNA par la responsable du parc automobile de l'internat Mauchamp.
- Officialisation de l'intervention de l'ouvrier d'entretien de l'internat Mauchamp sur tous les bâtiments du site.
- Confection des repas des deux services par l'équipe de cuisine centrale renforcée par un poste supplémentaire de cuisinière.

Mutualisation des moyens :

- Les deux services prennent leurs repas dans les 4 réfectoires dédiés dans le bâtiment dit du « château » (en 2018 et 2019 nous mangions dans les locaux trop petits et pas adaptés du SAMNA)
- Il n’y a plus d’attribution des véhicules par service, tous les salariés du site peuvent prendre n’importe quel véhicule selon le besoin (5 places, 7 places ou 9 places)
- L’adjoint de direction du SAMNA a intégré le bâtiment administratif central du site et permet une vraie cohésion entre l’équipe de direction et le secrétariat.

DIVERSIFICATION DES MODALITES D’HEBERGEMENT

Depuis début 2020, grâce à l’augmentation de la capacité d’accueil, le CD a financé la rénovation de 3 appartements vétustes situés sur le site de Vernay. Ces appartements comprennent une cuisine, une salle à manger/salon, des toilettes, deux chambres doubles, une SDB et un petit dressing. Nous les avons équipés et meublés. Ces logements nous permettent de diversifier nos modalités de logement. En effet, le SAMNA se compose désormais d’un collectif de 18 jeunes et de 3 appartements de 4 jeunes, maximum chacun.

Notre projet initial était d’utiliser ces appartements pour préparer les jeunes à une certaine autonomie avant d’être orientés dans des appartements éducatifs diffus pérennes (CAPSO, ITINEA). Malheureusement, cette année, ils nous ont surtout servis à isoler les nouveaux arrivants dans l’attente du test PCR à 7 jours. En effet, l’isolement dans un logement vaste, équipé et hors du collectif est plus confortable et permet une vraie perméabilité.

LES EVENEMENTS INDESIRABLES

L’évènement indésirable incontournable de cette année 2020 est la crise sanitaire due à la pandémie de COVID-19. Les jeunes ainsi que l’équipe du SAMNA ont dus surmonter plusieurs épreuves. Il est à noter que cette situation était nouvelle autant pour les jeunes que pour les professionnels. C’est tous ensemble que nous avons adapté notre accompagnement avec une multitude de protocoles et autour de nombreux échanges.

- **Le confinement** : Cette première période a été particulièrement difficile pour le groupe de jeunes car tous leurs projets d’avenir ont été stoppés net. Plus de tests scolaires, plus de départ dans une structure pérenne possible, plus de perspectives, pas de date programmée de retour à la normale. Le groupe avait beaucoup de mal à comprendre les enjeux du confinement. Certains jeunes ont vécu cette épreuve avec une grande déception, voire de la colère. D’autres ont montré des signes dépressifs. Il a fallu que l’équipe éducative accompagne le groupe dans cette grande désillusion, dans ce grand écart entre leurs espoirs en arrivant en France et la réalité d’un pays à l’arrêt.

L'équipe éducative a fait preuve de créativité et s'est fortement mobilisée pour occuper les jeunes sur le site.

Trois membres de l'équipe éducative ont développé des symptômes Covid tout au début du confinement puis les semaines suivantes, d'autres professionnels ont été en arrêt de travail car ils étaient cas contact. L'équipe éducative de l'internat Mauchamp qui était en télétravail car leur structure était fermée, est venue en renfort et a remplacé les absents. Ce fut une belle occasion pour eux de découvrir le SAMNA, une opportunité pour les deux équipes de se rencontrer et une bouffée d'oxygène pour les jeunes de voir d'autres personnes. Ce fut pour le site de Vernay une étape de plus dans notre démarche de mutualisation des équipes.

- **Le déconfinement** progressif a été une étape toute aussi difficile car à cette annonce, les jeunes pensaient que tout allait redémarrer très vite. Malheureusement, comme son nom complet l'indique, le déconfinement a été très progressif. Nous avons beaucoup soutenu les jeunes dans cette étape démoralisante pour eux.
- **Le cluster** : Au mois de novembre, le SAMNA a connu un cluster très important. En effet, 100% des jeunes présents ont été testés positifs au COVID-19. Ce taux record s'explique par la grande promiscuité des locaux et la forte proximité des jeunes dans les activités, dans les séances de sport, dans les loisirs et dans le partage des repas. Nous avons donc confiné le SAMNA sur le site de Vernay pendant 10 jours et nous l'avons totalement isolé de l'internat Mauchamp qui se situe sur le même site.
- Evidemment, certains membres de l'équipe ont aussi été contaminés par ce virus. Il nous a donc fallu régulièrement réorganiser le planning. Il est à noter la grande conscience professionnelle de toute l'équipe du SAMNA qui est venue travailler en immersion totale dans le COVID-19 durant 15 jours.
- **L'isolement des arrivants** : De par sa mission, le SAMNA connaît un turn-over régulier, depuis l'été 2020, afin de réduire le risque de contamination, nous isolons systématiquement tous les jeunes qui arrivent (nouvelle admission ou retour de fugue) puis nous les testons à 7 jours.

RESSOURCES HUMAINES

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Le personnel du SAMNA est composé de 18 salariés pour 15,70 ETP :

- 1 Directeur de secteur (0.10 ETP)
- 1 Directeur du dispositif de protection de l'enfance (0.10 ETP)
- 1 Adjoint de Direction
- 1 infirmière
- 8 éducateurs/éducatrices
- 2 maitresses de maison
- 3 veilleurs de nuits (dont un à mi-temps)
- 1 cuisinière

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Janvier 2020 :

- Embauche de deux postes éducatifs supplémentaires suite à l'extension du SAMNA à 30 places. L'équipe éducative passe donc de 6 à 8 professionnels.
- Embauche d'une infirmière suite à l'extension du SAMNA à 30 places. C'est une création de poste.
- Embauche d'une cuisinière suite à l'extension du SAMNA à 30 places afin de renforcer l'équipe de cuisine composée jusqu'alors d'une seule cuisinière.

Juin 2020 :

- Départ d'une maitresse de maison
- Recrutement d'une nouvelle maitresse de maison

Novembre 2020 :

- Départ de la deuxième maitresse de maison (sa remplaçante sera recrutée en 2021)

PERSPECTIVE POUR L'ANNEE 2021

L'année 2021 commence dans la poursuite du contexte sanitaire existant depuis l'apparition de la pandémie de la COVID-19 en 2020.

La baisse très significative du nombre de jeunes migrants sur le territoire du département suit la même courbe qu'au niveau national, soit un peu plus de 50 % de moins.

Depuis 2015, des cycles de flux migratoire sont repérables et il est probable que lors d'un retour « à la vie d'avant » de nombreux jeunes se présenteront sur le territoire national.

Dans le cadre de l'augmentation de sa capacité d'accueil, l'équipe du SAMNA s'est étoffée. L'un des enjeux de l'année 2021 sera donc la stabilisation de cette dernière.

En 2021, le travail effectué par la secrétaire qui est affectée à 0.2 ETP verra ses contours se dessiner plus finement.

Le travail engagé par l'équipe éducative et l'infirmière du SAMNA sur le plan de la santé sera encore renforcé.

Une réflexion est engagée sur l'accompagnement de ces jeunes au niveau de leur santé mentale et la complémentarité qui existerait entre les éducateurs et un psychologue est indéniable.

Nous souhaitons rédiger notre projet d'établissement afin de se doter d'un socle commun et de mieux encore définir notre action. Pour ce faire, nous travaillerons tout au long de l'année 2021 à la rédaction de cet outil.

CONCLUSION

Dans ce contexte de crise sanitaire, le SAMNA a su s'adapter et poursuivre sa mission. Nous affirmons notre place de lieu d'accueil d'urgence.

La mutualisation du site de Vernay avec l'Internat Social de Mauchamp et la service MNA Pass va se poursuivre et l'année 2021 devrait permettre une stabilisation dans ce mouvement engagé en fin 2019 et abouti en 2020.

Sur le plan des formations qualifiantes individuelles, ce sont deux professionnels qui vont commencer pour l'un la formation de surveillant de nuit et l'autre celle de Moniteur éducateur.

L'année 2021 va permettre la formalisation du projet du SAMNA et ainsi à l'interne tant qu'à l'externe la lisibilité de ses actions s'en trouvera encore améliorée.

